

Fameux cul-de-poule

MUSÉE MARITIME Le « Manuel-Joël » est en chantier chez Daniel Despierre. Une pièce remarquable

PHILIPPE BAROUX
p.baroux@sudouest.com

Il est avare de mots, mais son regard dit toute sa gourmandise à restaurer le « Manuel-Joël ». Daniel Despierre a fait connaissance avec le chalutier en 1977, lorsqu'il s'est installé à La Rochelle. Il ne l'a jamais perdu depuis. Le charpentier de navire offre aujourd'hui une deuxième vie à cette pièce remarquable de la collection à flot du musée maritime.

C'est un travail en profondeur. Sur le terre-plein du plateau nautique, il faut plus qu'un œil averti pour reconnaître le Monument historique classé en 1994. Plus de timonerie, une peinture de coque entièrement pelée, un mât démonté, un pont relevé, et, avec ce qu'il reste du bordage, le profane a du mal à imaginer comment avant la mi-février, ces 19 mètres seront remis à l'eau. Et pourtant, si les délais sont raisonnablement tenus, l'été prochain reconnaîtra la silhouette caractéristique du chalutier à pêche latérale que le Musée maritime sauvera d'une casse promise par le plan Mellick, au seuil des années 1990, pour l'intégrer dans sa flotte patrimoniale.

Un chalutier de 56 ans

« Les grosses pièces sont à présent posées ; le reste des travaux pourra être réalisé à flot, estime Daniel Despierre. C'est ce que l'on peut appeler de la charpente navale ! », exprime sans forfanterie l'artisan qui ne se souvient pas d'avoir eu entre les mains un tel chantier depuis qu'en 1990, le « P'tit Jo », chalutier vendéen, avait été hissé sur le slipway, pour le recoudre après l'abordage d'une coque en acier. « On n'est pas près de revoir ça », poursuit celui qui garde en mémoire la tonne de l'étrave du chalutier de Noirmoutier, et caresse aujourd'hui le chêne choisi pour le « Manuel-Joël ».

Et comme à chaque fois que la main experte redonne vie à l'une des unités de la collection, Patrick Schnepf, le directeur du musée maritime, s'associe à cette idée très in-

time du bonheur auquel, seuls peuvent accéder les maîtres de leur art. Sans ostentation. Parce qu'il aime simplement ces bateaux dont l'histoire semble le nourrir.

Construit en 1954 par les chantiers rochelais de l'Union sablaise, en ce temps où le cœur de Saint-Jean-d'Acre battait au rythme de ses chantiers navals, le « Manuel-Joël » était armé pour la pêche au large. Il a navigué en Mer d'Irlande, dans le

« Le « Manuel-Joël » était armé pour la pêche au large. Il a navigué en Mer d'Irlande et dans le Golfe de Gascogne »

Golfe de Gascogne, avant d'être reconverti à la pêche côtière de 1979 à 1992. Après trente-sept années de navigation, son propriétaire, Henri Teillet, en a fait don au Musée maritime. Amarré au quai du bassin à flot, le chalutier a depuis lors, beaucoup trop d'eau de pluie, surtout ennemi des bois de charpente, pour rire du temps sans dommages.

C'est en particulier l'arrière du bateau, épointé en « cul-de-poule », qui donnait le plus d'inquiétude a priori. Le désossage du chalutier l'année dernière a confirmé la nécessité d'intervenir dans ces formes inaccessibles où la pourriture fait son nid dans le complexe assemblage de pièces ouvragées. « Cet arrière est vraiment particulier, relève Daniel Despierre. Je craignais le pire : de devoir refaire l'étambot jusqu'au bas de la quille. Mais il n'a finalement pas été nécessaire d'aller jusque-là. Nous nous sommes arrêtés à hauteur du tube d'étambot, dans l'alignement du moteur. »

« Angoumois » et slipway

Entre novembre 2008 et les premiers démontages exploratoires des structures de la coque et du pont, et cette deuxième phase de travaux comprenant des marchés



Lourds travaux de charpente sur l'arrière du « Manuel-Joël ». PHOTO PHILIPPE BAROUX

Pas d'ouverture à terre avant 2013

■ Le premier rendez-vous fixé en 2008 a été manqué. Peut-être victime d'un trop bel élan d'optimisme. Mais la partie terrestre du musée maritime ne sera pas d'avantage accessible au public en 2010, comme cela fut annoncé après coup. Pas plus qu'en 2011, comme l'évoquaient les plus prudents. On peut toutefois raisonnablement imaginer que c'est avant 2014 et les prochaines municipales que Maxime Bono aimerait bien couper le ruban. Mais le passé nous a enseigné que sur le dossier, il convient d'avancer avec la prudence de Sioux.

On garde en mémoire l'éviction en mai 2008 du scénographe Philippe

Delis. Il lui était alors reproché l'abandon du dossier au milieu du gué. Il faut croire que son coéquipier, Emmanuel de Fontainieu, n'a pas fait de vieux os non plus puisqu'il n'était pas convié lundi dernier à la réunion de municipalité qui abordait le sujet de l'avenir du site.

Et c'est le nom de Patrick Schnepf, pourtant invité aux premières heures du grand projet à aller s'amuser avec ses bateaux du patrimoine, qui est revenu sur le devant de la scène. Le directeur du musée maritime nous livre la date de 2013 comme ultime échéance inaugurale. Le musée maritime sera alors rentré dans ses murs, mais il n'occupera pas tout l'espace qui était réservé à

l'origine (ce qui expliquerait que Jean Cressant a les coudées franches pour dessiner un avenir cinématographique aux mètres carrés délaissés) et avec un contenu qui ne devrait plus avoir l'ampleur (ou l'extravagance ?) annoncée en prélude. On reviendrait à quelques évidences simples, exprime en substance Patrick Schnepf. Gageons qu'un chapitre sera consacré aux tempêtes, sans faire l'impasse sur les coups de tabac qui ont chahuté l'histoire de ce dossier dont on ne voit jamais venir la fin. Il n'est inutile de rappeler que les esquisses de la façade étaient présentées aux élus au printemps 2004.

P.B.

de charpente et de mécanique, la restauration du « Manuel-Joël » a réclamé un joli chèque de près de 300 000 euros, hors taxes. L'État, la Région, le Département ont mis au pot commun, pour ne laisser à la

Ville que 25 % de l'investissement.

2010 se déroulera aussi avec la préparation d'un imposant chantier de restauration de l'« Angoumois », le chalutier pêche arrière de la collection. En 2011, il est prévu de

s'atteler aux intérieurs du « France 1 », puisque la rénovation extérieure est désormais terminée. Enfin, entre 2009 et 2014, c'est sur le slipway que se consacreront les efforts de remise en état.